

**TOUT DOSSIER NE COMPORTANT PAS, LORS DE SON DÉPÔT, L'ENSEMBLE DES PIÈCES EXIGÉES NE  
DONNERA LIEU A AUCUNE RELANCE ET FERA L'OBJET D'UNE DÉCISION DE REJET  
PAR LE MINISTRE DE LA JUSTICE**

**LES PIÈCES SUIVANTES DOIVENT IMPÉRATIVEMENT ÊTRE JOINTES  
AU FORMULAIRE D'INSCRIPTION :**

**A** - 2 photographies d'identité récentes (nom et prénoms portés au verso) ;

**B** - Un justificatif de nationalité française : photocopie lisible de la carte nationale d'identité ou du passeport en cours de validité ou, à défaut, un certificat de nationalité française récent ;

**C - Pour la condition de diplôme :**

- une copie d'un diplôme ou titre sanctionnant une formation d'une durée au moins égale à 4 années d'études après le baccalauréat ou attestation justifiant d'une qualification reconnue au moins équivalente, dont l'énoncé est mentionné dans l'arrêté portant ouverture de la session,

- tous documents, présentés le cas échéant dans une traduction en français établie par un traducteur assermenté, établissant que le diplôme, titre ou attestation a été délivré par une autorité compétente, compte-tenu des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables dans l'Etat concerné.

**D - Pour la condition d'activité professionnelle qualifiante :**

- pour les activités relevant du secteur public : un état des services en **annexe I**.

Le cas échéant un état des services devra être fourni pour chacune des administrations auxquelles a appartenu le candidat.

- pour les activités relevant du secteur privé : un état des activités exercées établi suivant le modèle en **annexe II** et les documents justificatifs des activités exercées.

Un document justificatif doit être fourni pour chacune des activités du secteur privé :

- **Certificat ou attestation de travail accompagné d'un CV et d'une fiche de poste (à défaut courrier expliquant de manière précise les fonctions exercées) ainsi que le dernier bulletin de salaire pour chaque activité exercée ;**
- **Pour les avocats, fournir obligatoirement une attestation du bâtonnier précisant les périodes d'exercice.**

Il est rappelé à cet égard que les activités professionnelles dans le domaine juridique, administratif, économique ou social doivent qualifier particulièrement le candidat pour exercer des fonctions judiciaires (article 21-1 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 modifiée portant loi organique relative au statut de la magistrature).

Il est rappelé que sous peine de forclusion, le présent dossier de candidature, dûment renseigné et accompagné de toutes les pièces justificatives, doit être posté, par pli recommandé, à destination de l'Ecole nationale de la magistrature, 10 rue des Frères Bonie, 33080 Bordeaux Cedex, **au plus tard le 7 octobre 2022** le cachet de la poste faisant foi ou déposé, contre récépissé, au Service des recrutements et de la validation des compétences, à l'adresse ci-dessus, au plus tard à cette même date.

NB : Pour les candidats en situation de handicap qui sollicitent un **aménagement des épreuves** sur le fondement de l'article 34 de l'arrêté du 22 novembre 2001 modifié relatif aux concours de recrutement de magistrats prévus par l'article 21-1 de l'ordonnance n°58-1270 du 22 décembre 1958 portant loi organique relative au statut de la magistrature (dispositions dérogatoires d'installation ou d'assistance) : les intéressés doivent le demander expressément à l'aide de la **demande d'aménagement d'épreuves** en ligne sur le site ENM « Espace candidat » **au plus tard le 14 octobre 2022** (*l'inscription au concours doit cependant être réalisée dans le délai rappelé supra*).

**CONCOURS COMPLEMENTAIRE SESSION 2023**(Article 21-1 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 modifiée  
portant loi organique relative au statut de la magistrature)**ADMINISTRATION :** .....*Un état des services doit être fourni pour chacune des administrations auxquelles a appartenu le candidat***SITUATION DU CANDIDAT ET ETAT DES SERVICES**

M /Mme.....Né(e) le ..... à .....

Catégorie (A, B, C, stagiaire, contractuel, vacataire....) : .....

Corps et grade actuel.....

Emploi actuel de l'agent.....

Date de titularisation (ou de recrutement).....

Grade	Date décision	Qualité (titulaire, stagiaire, contractuel, vacataire...)	Affectation Lieu, service (1)	Périodes d'emploi		Observations (temps complet / % temps partiel, en détachement, en congé parental...)
				Du.....	Au (2)	

(1) Préciser les différentes affectations dont l'intéressé(e) a fait l'objet.

(2) Y compris toutes les périodes ne correspondant pas à l'exercice effectif de la fonction et retenues pour l'avancement

**Soit une ancienneté de ... ans, ... mois, ... jours à la date de signature du présent état des services****L'intéressé(e) exerce-t-il (elle) actuellement ses fonctions ? .....****Le présent état doit être établi, daté et signé par le chef de service ou l'autorité de nomination**

A ....., le.....

Nom.....

Qualité.....

(Signature)

**Cachet de l'administration****(Obligatoire pour la validité****de l'état des services)**

**CONCOURS COMPLÉMENTAIRE SESSION 2023**

**ANNEXE II**

(Article 21-1 de l'Ordonnance n°58-1270 du 22 décembre 1958 modifiée portant loi organique relative au statut de la magistrature)

**DUREE D'ACTIVITE PROFESSIONNELLE (SECTEUR PRIVE)**

**ACTIVITES QUALIFIANTES POUR EXERCER LES FONCTIONS DE MAGISTRAT :**

Justificatif * n° (1)	Dates		Nature de l'activité	Organisme ou employeur	Temps complet ou partiel (%)	Cadre** secteur privé				Autres catégories			
	Du	Au				TEMPS TRAVAILLE TENANT COMPTE DU (%)				TEMPS TRAVAILLE TENANT COMPTE DU (%)			
						Ans	Mois	Jours	Heures	Ans	Mois	Jours	Heures
1													
2													
3													
4													
5													
	<b>TOTAL DES ACTIVITES QUALIFIANTES</b>												
	** au sens des conventions collectives ou avocat, avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation, avoué, notaire, huissier de justice, greffier de tribunal de commerce (1) Un document justificatif doit être fourni pour chacune de ces activités (certificats de travail + CV et fiche de poste + dernier bulletin de salaire pour chaque activité exercée ; attestation du bâtonnier obligatoire pour les avocats).												
RECLASSEMENT (Partie réservée à l'administration)	Catégorie A :            an(s)            mois            jour(s)					Autres catégories:            an(s)            mois            jour(s)							
	<b>TOTAL :</b> an(s)            mois            jour(s)												

\* Veuillez numéroter vos justificatifs d'activités par ordre chronologique